

Marie-Cécile ESCANDE-VARNIOL

Université Lumière Lyon 2

Institut d'Etudes du Travail de Lyon

marie-cecile.escande-varniol@univlyon2.fr

Fonctions

Maître de conférences classe Exceptionnelle

Habilitée à diriger les recherches (direction de thèses),

Directrice adjointe de l'IETL

Responsable pédagogique du Master de Droit social « Mobilité internationale des travailleurs » à l'Institut d'Etudes du Travail de l'Université Lumière Lyon 2,

Responsable des Relations internationales pour l'IETL.

Champs de recherches

Le Champ d'application du droit du travail. Le statut du travailleur dans l'économie collaborative.

Droit du travail, Droit comparé, Droit social international et européen : Les interférences entre normes ; normes sociales nationales/normes sociales internationales ou européennes.

Activités de recherches

- Membre du CERCRID, depuis 1990

- Participation à divers programmes de recherches et organisation de colloques.

- Coordination et co-organisation du colloque final des projets « Crise et droit social en Europe » (2011, 2013 et 2016) et "PINSE" (2005) financés par la Commission européenne.

- Membre de l'école doctorale de Droit Lyon-Saint-Etienne, directions de thèses.

- Membre du réseau INLACRIS et du projet COGENS, *collective bargaining for platform workers* soutenu par l'UE (VS/2019/0084)

Publications récentes

- L'articulation entre contrat de travail et conventions collectives en matière de rémunération, étude comparée franco-allemande, en collaboration avec Rafaël Callsen, *in* Travaux du GEFACT sur la rémunération, à paraître.
- Le Droit à la négociation collective des travailleurs indépendants entre droit fondamental et ententes illicites, *in* Hommage à Corinne Saint-Alary-Houin, à paraître.
- La notion de travailleur en droit de l'Union européenne : l'apport de la Directive sur les conditions de travail transparentes et prévisibles, en collaboration avec Sylvaine Laulom, *in Liber amicis* Franz Marhold, à paraître.
- Un ancrage stable dans un droit du travail en mutation, commentaire sous C. cass. Soc. 28 nov. 2018, D. 2019, 177.
- « Faut-il prévoir des règles impératives pour la protection des travailleurs opérant par l'intermédiaire des plateformes ? Une réponse française », *in* Conflict of laws in the maze of digital platforms, Le droit international privé dans le labyrinthe des plateformes digitales, Actes de la 30^{ème} journée de Droit international privé de l'Institut de droit comparé Suisse, ed. Schulthess 218, p.
- Uber est un service de transport, mais quel statut pour les chauffeurs ?, Commentaire de l'arrêt CJUE 20 déc. 2017, C-434/15, Semaine sociale Lamy, 26 fév. 2018, n°1804.

- The Legal Framework for Digital Platform Work: The French Experience , in Derek McKEE, Finn MAKELA & Teresa SCASSA, dir., *Law and the "Sharing Economy": Regulating Online Market Platforms* (Ottawa: University of Ottawa Press, 2018).
- Transformation du travail et politique de l'emploi : expérience française, in *Cambio laboral y políticas inclusivas*, Dir. Maria Belén Cardona, ed. Universitat de Valencia, 2017, p. 49.
- L'ubérisation , un phénomène global. Regard de droit comparé, RDT 2017, p.171.
- Uberisation, a global phenomenon. Regard de droit comparé
- La notion de rémunération du salarié, passé, présent et devenir, Chapitre introductif de l'ouvrage « De la rémunération salariale à la rémunération non salariale », ed. Larcier 2017.

Participation à des colloques

- « El derecho dela negociación colectiva de los trabajadores de las plataformas numéricas frente al derecho de competencia » 1st International Congress of Law & Criminology in the New Digital Era, Loyola Universidad, Séville, 20 et 21 janvier 2020.
- « platform workers, specific needs in health and safety », Séminaire COGENS, Lund 12 et 13 décembre 2019.
- « Les normes de l'OIT confrontées aux réalités nationales », introduction à des présentations de droit comparé, in Séminaire de réflexion autour du centenaire de l'OIT, 3 et 4 octobre 2019, INTEFP, Marcy l'Etoile.
- « Collective bargaining as fundamental right », *Congrès LLRN Valparaiso*, 25 juin 2019.
- « L'articulation entre contrat de travail et accords collectifs en matière de rémunération », *Comment juger en matière de rémunération*, Strasbourg, 30 novembre 2018.
- « Une mobilité transnationale relative » *Faut-il prévoir des règles impératives pour la protection des parties faibles dans les relations internationales de travail ?* , Institut Suisse de Droit comparé, Lausanne 27 juin 2018.
- « L'égalité entre salariés à temps partiel et salariés à temps plein », *L'égalité en matière de rémunération*, GEFACT, Iena (Allemagne), 25 mai 2018.
- « Transfert d'entreprise et sort de la rémunération conventionnelle », *L'articulation des sources de droit en matière de rémunération*, GEFACT, Bordeaux 18 novembre 2017.
- « What protections for workers acting via digital platforms in a market economy? » Presentation, methodology and a French case, presentation au congrès LLRN3 à Toronto, Canada, 25-27 juin 2017.
- « Cambio laboral y políticas inclusivas, ambito local. El modelo frances », Universidad de Valencia, Espagne, 11-12 mai 2017.
- « Les plateformes numériques, quels risques pour l'économie formelle », *Séminaire international sur l'économie informelle et le travail décent* organisé par la CGTM et la Confederation of Danish Industry, Marrakech, 21-22 avril 2017.
- « Treizième mois et salaire minimum », *Le salaire minimum légal*, GEFACT, Cologne 29 avril 2017.

- « Quel statut pour les travailleurs opérant par l'intermédiaire de plateformes ? », Université Laval, Département des relations industrielles, 24 janvier 2017.
- « Les travailleurs dans l'économie collaborative », Séminaire organisé par le centre de recherche en droit des relations industrielles de l'université de Sherbrooke, Montréal Canada, 20 et 21 janvier 2017.
- « Las reformas laborales en Francia », Universidad Complutense de Madrid, 2 novembre 2016, centre de recherche en Droit social.